

Commune de Jussecourt-Minecourt
44 rue Principale
51340 Jussecourt-Minecourt
Tél : 03.26.73.15.01
Mail : mairie.jussecourt-minecourt@outlook.fr



Objet : Convocation à la séance de Conseil municipal

Madame, Monsieur

En votre qualité de conseiller municipal, j'ai l'honneur de vous inviter au prochain conseil municipal qui se réunira le :

Vendredi 26 août 2022 à 20 heures en mairie

Je vous prie de bien vouloir assister à cette séance et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur l'expression de mes salutations distinguées.

Fait le 19 août 2022.

Madame Le Maire,



Vivianne WIRBEL

Intervention de Mme BOUCHÉ Karine pour présentation de son projet
ADS « autorisation stationnement taxi » avant l'ordre du jour

ORDRE DU JOUR

- ◆ Délibération portant approbation du projet ADS de Mme BOUCHÉ Karine autorisant Mme Le maire à attribuer une autorisation de stationnement ainsi qu'un emplacement réservé (endroit à définir),
- ◆ Présentation de l'arrêté préfectoral du 21/07/2022 portant règlement d'office et rendant exécutoire les budgets primitifs 2022 de la commune de Jussecourt-Minecourt,
- ◆ Budget 2022 : Décision modificative n°1 : Travaux de voirie 2020,
- ◆ Suppression facturation « Location des herbages Chemin de la Chée » à la SCEA de la Chée,
- ◆ Approbation RPQS (Rapport sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable),
- ◆ Fixation du prix de l'eau 2023,
- ◆ Autorisation au maire du recensement des chemins ruraux (loi 3DS),
- ◆ Révision des commissions communales,
- ◆ Élections des délégués de la collectivité auprès du SMVOS,
- ◆ Élections des délégués de la collectivité auprès du groupe scolaire les trois rivières,

- ◆ Élections des délégués de la collectivité auprès de la MARPA,
- ◆ Élections des délégués de la collectivité auprès de l'ADMR,
- ◆ Acceptation remboursement sinistre CMMA (bris de vitre ancienne mairie) et acceptation devis pour réparation,
- ◆ Participation financière périscolaire et accueil de loisirs,
- ◆ Réflexion sur les travaux à prévoir sur les 4 prochaines années (à la demande de la 4CVS),
- ◆ Réhabilitation du logement communal 48 rue Principale,
- ◆ Demande de location de la parcelle communale Y n°115 « derrière les jardins ».
- ◆ Délibération autorisant Mme Le maire à se défendre en justice (Tribunal Administratif de Châlons-en-Champagne).

Questions diverses.